

Consultation pour l'élaboration d'un recueil de textes
juridiques et légaux nationaux et internationaux sur la
protection des enfants et des enfants migrants

Termes de référence

1. Contexte

Le Maroc est un pays de départ, transit et destination pour les enfants non accompagnés et séparés (ENAS) marocains et étrangers. La majorité des ENAS étrangers identifiés sont des jeunes de 16-17 ans originaires principalement de Guinée Conakry, de Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Mali et du Cameroun¹. Parallèlement, plusieurs acteurs de terrain ont constaté un flux important d'enfants marocains séparés de leurs parents en mouvement vers l'Europe² dans les villes de Nador et Tanger.

Ces enfants, laissés à eux-mêmes, vivent dans des conditions particulièrement critiques d'abandon, d'abus et d'accès limité aux services de base. Ces enfants et jeunes, sont alors plus exposés aux risques de la migration irrégulière tels que la traite, le travail forcé, l'usage de drogues, la violence, et l'exploitation notamment à des fins sexuelles³. Des conditions de vie similaires ont été observées chez les ENAS identifiés dans des grandes villes comme Rabat et Casablanca, où les enfants vivent souvent dans la rue et/ou dans des conditions très précaires et sont forcés de trouver des alternatives parfois dangereuses pour survivre.

Le cadre juridique et réglementaire en matière de protection des enfants en général et des enfants non accompagnés et séparés migrants ou nationaux est complexe et les lois/décrets, circulaire, etc liés à la protection de l'enfance (hébergement, santé, éducation, etc) sont souvent fondus dans d'autres lois et textes réglementaires. Il est alors parfois difficile tant pour les professionnels de la loi que pour les organisations de la société civile travaillant sur la protection de l'enfance de trouver l'outil légale nécessaire pour répondre à un besoin spécifique de protection de ces enfants.

Pour cela, l'OIM en partenariat avec le Ministre délégué auprès du ministre chargé des affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé des marocains résidents à l'étranger et des affaires de la migration (MDCMREAM) lance un appel à consultation pour l'élaboration d'un recueil de textes juridiques et légaux nationaux et internationaux sur la protection des enfants et des enfants migrants dans le cadre du projet « assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc », financé par le ministère des affaires étrangères danois qui vise à assurer la protection des ENAS au Maroc tout en renforçant les capacités des acteurs clés gouvernementaux et non-gouvernementaux sur ce domaine.

¹ Antonia Carrión and Michèle Zirari,, *Retour et Intérêt Supérieur de l'enfant: Référencement des mineur-e-s non accompagnée-e-s*, IOM, 2016

² *Données collectées dans le contexte des formations pour les acteurs de la société civile au Maroc, aout – décembre 2017*

³ *Field assessment on human trafficking and non-accompanied children in Oujda and Nador, IOM Morocco, April 2017*

2. Objectifs Généraux de la consultation :

Afin de contribuer à l'amélioration du système d'assistance et de protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc, l'OIM Rabat mandate une consultation pour l'élaboration d'un recueil de textes juridiques et légaux nationaux et internationaux sur la protection des enfants et des enfants migrants.

1. Réaliser un benchmarking national et international sur les textes juridiques et légaux sur la protection des enfants en général et des enfants migrants en particulier
2. Elaborer un recueil de textes juridiques et légaux en français et en arabe sur la protection des enfants en général et des enfants migrants en particulier qui soient applicables au Maroc

3. Méthodologie :

Cette consultation s'inscrit dans le cadre du projet « Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc ».

Cette mission aura pour finalité :

- L'élaboration d'un recueil de textes juridiques et légaux nationaux et internationaux sur la protection des enfants et des enfants migrants applicable au Maroc

Le consultant (ou le groupe de consultants) devra travailler en étroite collaboration avec les professionnels juridiques travaillant sur la thématique de la protection de l'enfance et des enfants migrants.

4. Livrables :

- Rapport d'un benchmarking national et international sur les textes juridiques et légaux sur la protection des enfants en général et des enfants migrants en particulier
- Un recueil de textes juridiques et légaux nationaux et internationaux sur la protection des enfants et des enfants migrants applicable au Maroc en arabe.

Le rapport doit être rédigé en français et le recueil en français et en arabe.

Les règles de l'OIM doivent strictement être respectées concernant la bibliographie, les citations éventuelles et la protection de données.

Le cas échéant, les tableaux, les cartes géographiques et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toutes les annexes doivent être disponibles sous format MS Excel.

5. Durée de la consultation

La prestation s'étalera sur un mois.

6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

Formation et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur au niveau master ou doctorat dans le domaine du droit ou des sciences sociales - Excellentes connaissances du cadre légale et juridique en matière de protection de l'enfance à l'international et au Maroc - Excellente capacité de synthèse et rédactionnelle en français et en arabe
Langues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente maîtrise du français, de l'arabe et de l'anglais (écrit et parlé).
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle en français et en arabe - Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires. - Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

7. Délai de soumission

- Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :
- Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une offre financière ;
- Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;
- Une lettre de motivation en français ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : oimrecrute@iom.int, en indiquant en objet « ENAS Appel à consultation élaboration recueil textes juridiques et légaux de la protection de l'enfance » au plus tard **le mercredi 17 juillet à minuit**. Merci de noter que la taille de l'email ne doit pas dépasser 10 Mo.